



LIGUE GRAND EST DE BILLARD

RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR

En visioconférence, le samedi 23 août 2025 à 10 heures

Sont présents : Francis BLANCHE, Patrick CHABIN, Valérie CREUSAT, Laurent DUPONT, Gilles DURST, Denis FISCHER, Laurent GOODWIN, Nicole JEANNY, Jean-Michel LUCQUIN, Rémy MERTZ, Régis VALIERE.

Sont excusés : Alain BRAUN, Christophe JAFFRE et Fabien TORMEN.

La réunion se déroule en distanciel pour des raisons de facilité.

Le Président précise que cette réunion a pour objectif de soulager celle du matin précédant l'Assemblée Générale prévue le 6 septembre prochain. Il remercie les membres présents de leur participation et ouvre la séance à 10h05.

TOUR D'HORIZON SUCCINCT

Le Président dresse un bilan mitigé du Comité directeur de la Ligue et de son activité.

Pour mémoire, l'appel à candidatures au sein du Comité s'est avéré infructueux. Le webmaster et la secrétaire générale ont présenté leur démission. Pour des raisons professionnelles, la trésorière générale n'a pas pu consacrer le temps nécessaire à sa fonction. Nicole a pallié cette absence et a assuré les tâches relevant de la trésorerie. A l'avenir, Valérie pourra réaliser la comptabilité uniquement, hors ordres de virement et versements.

Les listes de diffusion par courriel ont connu un manque criant de fiabilité. Par ailleurs, les travaux avec la société mandatée sur le site internet avancent comme prévu. Cet épisode démontre la nécessité de recours à un prestataire professionnel.

Sur cette base, le Président remercie Valérie, Laurent, Denis, Gilles, Jean-Michel, Francis et tout particulièrement Nicole.

Au final, le Comité souffre d'un véritable manque d'effectif. Et les membres actifs travaillent beaucoup. Il conviendra de d'élargir la réflexion sur le rôle de Christophe.

PRÉCISION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À VENIR

Le terme de l'appel à candidatures est dépassé. Aussi, les éventuelles candidatures qui se manifesteront au cours de l'Assemblée Générale ne pourront pas faire l'objet d'une élection en séance. Elles seront traitées en réunion de Comité directeur et pourront donner lieu, le cas échéant, à une cooptation.

VALIDATION EN SÉANCE

Compte tenu de la situation décrite supra, le Président propose de valider Nicole dans le rôle de Trésorière Générale jusqu'à l'Assemblée Générale du 6 septembre prochain.

La validation est confirmée à l'unanimité.

ASPECT FINANCIER

Le Président élaborera le budget prévisionnel, en concertation avec Laurent et Alain. Il propose ensuite d'en effectuer une présentation aux membres du Comité au cours d'une visioconférence, dont la date pourra être le 2 septembre.

Ledit budget traitera du fonctionnement et de l'investissement. Ce dernier aspect prendra en compte les dépenses liées :

- au nouveau site internet. Le montant total s'élève à 5300 €, dont un acompte de 1784 € a déjà été versé. L'amortissement pourra s'effectuer sur trois exercices budgétaires (fin de l'olympiade en cours) ;
- à l'acquisition de six tables de blackball destinées à la mutualisation. Le montant atteindrait 6000 €. S'il se réalise, cet achat permettra un prêt aux clubs organisateurs de compétitions. Une location de ces tables en dehors des compétitions diminuerait les coûts. Enfin, Laurent a d'ores et déjà trouvé un transporteur pour les déplacements, capable en outre de les stocker.

RAPPEL

Le Président rappelle que les clubs sont tenus de fournir, en plus des comptes rendus de leurs Assemblées Générales et de leurs comptes, les documents relatifs à l'honorabilité des membres de leur bureau.

COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE

Laurent a transmis aux clubs le tableau décidé par la Fédération et établissant les nouvelles classifications. Dans ce cadre, les joueurs descendant de catégorie peuvent demander à jouer dans la catégorie supérieure durant la saison sportive prochaine. Sur cette base, Laurent propose à l'assemblée que tous les joueurs puissent effectuer cette démarche pour l'année prochaine qui représente une transition. La décision incomberait à la Ligue si la catégorie supérieure impose le passage sur billard de 3,10 mètres et aux comités départementaux dans les autres cas.

La proposition est votée à l'unanimité.

Rappel concernant le championnat de France par équipes

Jusqu'à présent, les divisions 1 et 2 en JDS et 3 bandes étaient gérées par la Fédération. Désormais, les tops fédéraux 1 et 2 en JDS, ainsi que 1, 2 et 3 en 3 bandes sont gérés par la Fédération. En top fédéral 3 en 3 bandes, deux étrangers au club sont autorisés dans l'équipe. En revanche, seul un des deux peut jouer par tour de jeu.

Les conditions relatives aux équipes 5 quilles demeurent inchangées.

Finales de Ligue

Il conviendra de trouver la formule adéquate pour l'attribution des finales de Ligue. L'élaboration d'un calendrier pluriannuel constitue une solution à envisager sérieusement.

Codes d'accès

Le Président rappelle la nécessité pour le CDBA de disposer de ses propres codes d'accès et non plus de ceux de la Ligue. Après échanges, les membres du Comité s'accordent sur le fait qu'une coupure ponctuelle d'un mois des droits serait de nature à inciter le CDBA à effectuer la démarche adéquate auprès de la Fédération.

COMMISSION SPORTIVE SNOOKER

Il conviendra de traiter la question relative aux joueurs lorrains participant aux compétitions en Alsace.

Le code sportif n'a pas vocation à changer. Il devra intégrer les quotas par département pour l'accès aux finales.

COMMISSION SPORTIVE BLACKBALL

Le nombre croissant de joueurs engendre la nécessité de revoir le format des finales de Ligue. Ces dernières pourraient, grâce aux six tables acquises par la Ligue dans le cadre de la mutualisation, se dérouler sur un week-end au lieu de deux.

La communication sur la mise en œuvre du dispositif s'effectuera avec chacun des départements.

Enfin, le code sportif a été retravaillé et soumis à validation.

COMMISSION SPORTIVE AMÉRICAIN

Le travail sur le code sportif est en cours.

FORMATION

Trois stages CFA ont été organisés durant la saison dernière. La rentrée se verra consacrer à la labellisation des écoles de billard au sein des clubs. La Ligue dispose de propositions de formation avec Jordan Aubert et Jonathan Montel.

Tous les dossiers de validation des arbitres de Ligue et fédéraux sont clos au niveau de la Ligue. Pour mémoire, les fiches individuelles de suivi pour les arbitres ont été abandonnées, au profit de l'indication du nom de l'arbitre lors de la saisie des matches sur le site de la Fédération. Toutefois, cette possibilité ne s'applique pas à la discipline des quilles.

Une formation à l'arbitrage des quilles est prévue à Laxou et dans l'Aube ou la Marne. Un recensement des besoins en la matière auprès des départements semble approprié.

COMMUNICATION

La première version du site internet a été livrée. Les commentaires vont être transmis au mandataire rapidement. L'interface est agréable et sera ouverte prochainement aux membres du Comité pour avis.

Les travaux respectent l'échéancier prévu, à savoir une mise en service en octobre prochain.

AIDES AUX CLUBS

1/ Le club d'Hagondange sollicite une aide de 300 € pour l'accueil de la finale du championnat de France par équipes en division 4 aux 3 bandes. Le Président propose d'accéder à la demande, en soustrayant les frais d'un arbitre à la somme.

L'allocation d'un montant de 200 € au club est votée.

2/ Le club de Guebwiller a connu une recrudescence significative du nombre de ses membres. Aussi, il a décidé de rénover le parc de ses billards, avec notamment le changement des bandes. Il avance un montant de 7378 € pour les travaux. En revanche, le Comité n'a aucune visibilité sur les éventuelles aides émanant d'autres entités.

Le Comité décide de statuer sur une aide, le cas échéant, dès lors qu'il disposera de tous les éléments financiers.

3/ Le club de Mulhouse a procédé à l'acquisition de nouveaux matériels et déménagement pour s'installer à Pfastatt. Les montants de ces opérations s'élèvent respectivement à 19000 et 35000 €. Le dossier précise une aide de 800 € de la Fédération, 1500 € du CDBA et 15000 € de la CEA.

Le Président propose l'allocation d'une somme de 1500 €. Le Comité vote le versement de ce montant au club à réception des factures après travaux.

Enfin, le Président estime nécessaire l'identification d'une ligne de dépense dédiée aux aides dans les comptes annuels. Cet état de fait est d'autant plus pertinent que la saison prochaine verra des investissements conséquents à Toul et certainement à Colmar.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h25.

Le Président

Le Secrétaire de séance

Régis VALIERE

Rémy MERTZ